



LA

COMMUNE SOCIALE,

A chacun selon ses besoins physiques
moraux et intellectuels.

MOYEN :

ÉGALITÉ POLITIQUE.



JOURNAL MENSUEL DES TRAVAILLEURS.

De chacun selon ses forces,
et ses facultés.

BUT :

ÉGALITÉ SOCIALE.

Le premier devoir du Gouvernement est de pourvoir à la subsistance de tous les citoyens.

Le droit au travail, dans la société actuelle, dérive du droit à l'existence; il est le contre-poids nécessaire du droit de propriété.

On s'abonne à Paris, au bureau du Journal, rue Hautefeuille, 30; à Lyon, galerie du Grand-Théâtre, 4; et dans tous les départements, chez les correspondants ou en prenant dans les Bureaux de la poste un mandat à l'ordre du gérant en l'envoyant FRANCO au bureau du Journal. Dépôts : à Paris, chez Braux, rue Coquillière, 15, et à la librairie spéciale, rue Grénetat, 51.

Prix de l'abonnement, pour Paris et les départements : un an 4 fr.; six mois 2 fr. (On ne reçoit que les lettres affranchies).

AVIS A NOS LECTEURS.

Nous désirons avoir un correspondant dans les principales villes; nous invitons les communistes de chaque localité à s'entendre et à nous faire parvenir le nom et l'adresse de la personne qu'ils croiraient le plus capable de servir notre cause.

On peut se procurer des numéros de la *Commune Sociale* dans tous les dépôts des journaux le *Peuple* et la *République*.

Diverses circonstances nous ont empêchés de publier le numéro d'avril de la *Commune Sociale*, celui de décembre le remplacera, désormais nous paraîtrons avant le 15.

SOMMAIRE.

Programme du Comité démocratique socialiste des élections. — Liste des candidats. — Programme des Communistes révolutionnaires. — Pas d'égalité politique ni d'égalité sociale sans la Communauté. — Droits politiques et civils des femmes. — Observations sur les associations. — Appel de la presse. — Revue intérieure. — Revue extérieure. — Variétés, Episodes du procès de Bourges. — Le Laboureur, chanson, par Lachambeaudie. — Annonces.

Comité démocratique-socialiste des élections.

Tout citoyen dont la candidature pour la représentation nationale est posée devant le Comité démocratique-socialiste des élections du département de la Seine, déclare à la face du Peuple, par le seul fait de sa candidature, adhérer sans restriction ni réserve d'aucune sorte aux six propositions suivantes :

- 1° La République est au-dessus du droit des majorités;
- 2° Si la Constitution est violée, les représentants du Peuple doivent donner au Peuple l'exemple de la résistance.
- 3° Les peuples sont solidaires comme les hommes. — L'emploi des forces de la France contre la liberté des peuples est un crime, une violation de la Constitution. — La France doit ses secours aux nationalités qui combattent la ty-

rannie. Elle peut aujourd'hui les accorder immédiatement;

4° Le droit au travail est le premier de tous les droits; il est le droit de vivre.

La plus dure de toutes les tyrannies est celle du capital. — La représentation nationale peut et doit poursuivre l'abolition de cette tyrannie;

5° Dans une nation libre, l'éducation doit être pour tous gratuite, commune, égalitaire, obligatoire.

6° Le rappel du milliard des émigrés est une mesure juste, utile, possible.

Il déclare en outre souscrire sans restriction ni réserve d'aucune sorte les deux engagements suivants :

1° Il se désiste publiquement et d'avance entre les mains du Comité de toute candidature dans le département de la Seine, pour le cas où il ne serait pas au nombre des candidats proposés au Peuple par le Comité;

2° Si le candidat est l'objet d'une double élection pour l'Assemblée nationale, il consent que son droit d'option soit exercé en son lieu et place par le Comité.

Liste, par ordre alphabétique, des Candidats à l'Assemblée législative,

Votee par le Comité démocratique-socialiste des élections.

- 1 BAC (THÉODORE).
- 2 CABET.
- 3 CHARASSIN (FRÉD.), homme de lettres.
- 4 CONSIDÉRANT (VICTOR).
- 5 D'ALTON-SHÉE.
- 6 DEMAY, lieutenant de chasseurs à pied.
- 7 GENILLER, professeur de mathématiques.
- 8 GREPPO.
- 9 HERVÉ, rédacteur de la *République*.
- 10 HIZAY, ouvrier mécanicien.
- 11 LAGRANGE.
- 12 LAMENNAIS.
- 13 LANGLOIS, rédacteur du *Peuple*.
- 14 LEBON (NAPOLEON).
- 15 LEDRU-ROLLIN.
- 16 LEROUX (PIERRE).
- 17 MADIER DE MONJAU aîné, avocat.

18 MALLARMET, ouvrier en bronze.

19 MONTAGNE, ouvrier tailleur de limes.

20 PERDIGUIER (AGRICOL).

21 PROUDHON.

22 PYAT (FÉLIX).

23 RIBEYROLLES.

24 SAVARY, ouvrier employé au gaz.

25 THORÉ.

26 VIDAL (FRANÇOIS), publiciste.

27 BOICHOT (JEAN-BAPTISTE), sergent-major des carabiniers au 7^e léger.

28 RATTIER (EDMOND), sergent au 48^e de ligne.

Le programme suivant a été publié avant la formation de la liste du comité central.

Deux des candidats les citoyens CHARDON et MOREL, déclarent se désister de leurs candidatures, par suite des engagements qu'ils ont pris dans le sein du Comité socialiste.

Programme électoral des communistes révolutionnaires.

Quand le Peuple est à jeun, personne ne doit manger. (BLANQUI, devant la Haute-Cour de Bourges.)

Nous venons, à la face du pays, poser les principes qui doivent régénérer le vieil Ordre qui s'écroule. Notre doctrine, que tous les hommes de bonne foi adoptent, n'est pas nouvelle; elle est la tradition révolutionnaire la plus vraie; elle a eu pour apôtres, dans tous les temps, les hommes les plus éminents.

Cette doctrine envahit chaque jour la raison humaine. Les découvertes de la science en rendent indispensables de nouveaux développements dont l'évidence soit démontrée par des arguments au niveau de ces découvertes.

Nous reconnaissons à tous les êtres humains un droit antérieur, préexistant même à toute société : celui de vivre.

Nous entendons par vivre, le développement complet de toutes nos facultés et la satisfaction entière de tous nos besoins.

C'est la réunion générale de tous les êtres, associés dans un intérêt commun, qui forme le critérium de la vérité de nos principes; dès lors, plus d'antagonisme, plus de tyrannie, plus de luttes fratricides; notre ordre social, c'est la communauté!!!

Nous reconnaissons les principes du com-

munisme au-dessus des majorités factieuses et oppressives; et en présence d'un ordre social qui se dissout, il faut qu'une main vigoureuse, un homme convaincu, déterminé et capable précipite la société dans les voies véritables, et ne dépose ses pouvoirs que lorsqu'on aura établi l'égalité absolue entre tous les hommes.

Nous ne tenons compte d'aucune des idées transitoires, telles que l'impôt progressif; qu'est-ce que cela dans un monde où tout est à tous.

Nous voulons la famille et la propriété exemptes de leurs abus et de leurs préjugés.

Communistes! nous avons besoin de nous unir. Votons avec ensemble, et que nos candidats viennent à l'Assemblée Législative soutenir nos idées et faire triompher les principes de la Communauté universelle.

Le Président du Comité des Communistes
révolutionnaires, RASETTI.

Le Vice-Président, GOHÉ.

Le Secrétaire, TURGARD.

NOMS DES CINQ CANDIDATS

Présentés par le Comité des Communistes
révolutionnaires :

Eug. FOMBERTAUX, rédacteur de la *Commune Sociale*.

PAGE, bijoutier.

CHARDON, homme de lettres.

MOREL, bottier.

GIBOT, libraire.

Quoique ce programme nous paraisse incomplet sur plusieurs points, nous n'hésitons pas à déclarer que nous acceptons complètement les principes qu'il contient.

Nous reconnaissons avec les COMMUNISTES RÉVOLUTIONNAIRES que les hommes ne seront libres et heureux que lorsque le droit de vivre aura été reconnu comme un droit antérieur préexistant même à toute société. Tant que la vie des travailleurs sera livrée à la merci des patrons, des propriétaires, des usuriers, et des intrigants de toutes sortes, il n'y aura pas de liberté pour eux.

La liberté n'existe et ne peut exister qu'au milieu d'un peuple d'égaux; la liberté existe dans le sein de l'association.

Nous reconnaissons encore comme vérité fondamentale que les principes du communisme sont au-dessus des majorités factieuses et oppressives.

La vérité a été proclamée dans tous les temps, par des minorités imperceptibles.

Les minorités ont toujours servi d'éclaireurs à l'humanité; ce sont elles qui, à toutes les époques, sont venues déranger les calculs des tyrans et leur barrer le passage quand ils conduisaient les peuples à la servitude ou à la mort. Ce sont elles qui, en frappant de terre les oppresseurs de l'humanité et en soulevant l'indignation des opprimés, provoquèrent les révolutions qui se sont faites en Europe depuis soixante ans.

Ce sont les minorités qui firent la révolution de 89, qui tranchèrent la tête à Louis XVI pour sauver la patrie; ce sont elles encore qui firent la révolution de 1830 et celle de 1848. Les minorités, il est vrai, après avoir provoqué de grandes réformes; ont presque toujours été terrassées par le nombre; mais leur œuvre était accomplie, le germe des principes avait été déposé partout, et les tyrans, en les faisant mourir sur l'échafaud, dans l'exil ou dans les prisons subissaient encore leur loi. Tant il est vrai de dire que la vérité est invincible, et que

personne ne saurait se soustraire à sa bienfaisante influence.

Et maintenant, nous n'hésitons pas davantage à déclarer que la dictature nous paraît le seul moyen de transition efficace dans une société qui se dissout.

Le lendemain d'une révolution, la dictature doit être confiée à un homme convaincu, déterminé et capable. La mission de cet homme doit être de précipiter la société dans la voie véritable qui est celle de l'égalité sociale. Il ne doit déposer ses pouvoirs que lorsqu'elle est établie entre tous les hommes. Voilà pourquoi nous ne tenons aucun compte de tous les moyens de transition partielle. La dictature pour nous, c'est l'ensemble de tous les moyens. Ils doivent être appliqués en temps utile par cet homme au bras de fer, à la main vigoureuse, chargé des destinées de son pays.

Tant que la propriété et la famille n'existeront pas pour tous, c'est comme s'il n'y en avait pas. Nous le disons franchement : aujourd'hui il n'y a ni famille ni propriété; la famille n'existera que lorsque tous ces tronçons épars seront reliés par les principes de solidarité. La propriété, pour nous, n'existera que lorsque nous serons tous propriétaires, c'est-à-dire que lorsque tout sera à tous.

Et maintenant, criez à l'anathème contre nous, taupes de la réaction, folliculaires aux gages de la rue de Poitiers et de toutes les sentines qui lui ressemblent. Votre colère, vos calomnies, vos outrages nous importent peu; nous sommes dans le bon chemin; notre conscience nous absout. Et vous, représentants de la presse démocratique et sociale, vous, qui avez voulu perfidement insinuer que nous pouvions bien ne pas relever seulement de notre conscience, rappelez-vous qu'au 31 juillet, vous étiez seuls à l'Assemblée nationale, et que, lorsque tout le monde vous abandonnait, les communistes combattaient vaillamment avec vous.

Les royalistes, les impérialistes, Cavaignac, Ledru-Rollin, Cabet, Proudhon, tous convoient la dictature. Ledru-Rollin, Cabet et Proudhon la convoient dans l'espérance qu'elle leur servira pour établir leur système; les autres la veulent, afin de continuer le système d'exploitation capitaliste et tous les abus de l'ordre social actuel. Nous, nous la désirons ardemment, parce qu'elle est le seul moyen de vaincre les résistances et les mauvais vouloirs que les préjugés et l'ignorance opposent à l'affranchissement des travailleurs et à l'établissement de la communauté.

Pas d'égalité politique, ni d'égalité sociale sans la communauté.

Nous le disons hautement, et l'on ne saurait trop le répéter, l'égalité politique n'est qu'un mensonge, une dérision, sans l'égalité sociale ou des conditions.

L'indépendance ne peut exister pour le citoyen qui est sous la domination absolue d'un autre homme; ainsi le domestique est sous l'influence de son maître, l'ouvrier de son patron, le locataire et le fermier de leur propriétaire, le commerçant de ses pratiques. Dans les grandes villes seulement, il existe une certaine liberté résultant de ce que les actions des subordonnés sont inconnues aux supérieurs; mais, dans les petites localités et les

campagnes surtout, il n'y a réellement aucune indépendance politique.

La différence de condition, d'instruction, vient encore détruire l'égalité politique. En effet, que signifie l'égalité des droits pour le citoyen dont le dénuement est tel qu'il ne peut obtenir aucun des emplois auxquels ses capacités lui permettent d'aspirer, ou qui en est privé par son ignorance, ignorance qui résulte du vice des institutions sociales et non pas de sa propre volonté.

L'égalité politique, quoique incomplète dans la pratique, n'en est pas moins un fait d'une immense portée et un grand pas vers l'affranchissement de tous les hommes; mais, il ne faut pas se le dissimuler, elle n'est que la première étape sur la route du progrès; elle ne sera complètement réalisée que du jour où l'abolition de l'exploitation de l'homme par l'homme sera un fait accompli.

Cependant, pour obtenir la reconnaissance d'un droit si naturel, il a fallu soutenir de longues luttes dans lesquelles le sang des martyrs de l'humanité a été répandu à profusion.

La religion répétait sans cesse que tous les hommes sont frères et les enfants d'un même Dieu, et pourtant elle a sanctionné le servage du moyen âge, l'esclavage des colonies, le prolétariat de nos jours; elle s'est faite enfin la complice de toutes les tyrannies qui ont pesé si rudement sur les nations.

Cette sublime parole du Christ : *Qu'il n'y ait parmi vous ni premiers ni derniers*, était oubliée et remplacée par celle-ci à l'usage des exploités et des tyrans : *Revenez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*. C'est sur ces paroles, dont ils ont dénaturé le sens, que se sont appuyés les maîtres, les nobles et les rois pour écraser les peuples et leur faire courber la tête sous le joug de la servitude.

La Bible et toute l'histoire ancienne fournissaient encore des arguments aux dominateurs pour rassurer leurs consciences et légitimer leur exploitation infâme; le fait était pris par eux pour un droit incontestable.

Mais, grâce aux efforts incessants des philosophes, la raison s'est d'abord émancipée des étreintes de l'autorité et de la révélation; puis la révolution religieuse, provoquée et accomplie par Luther et Calvin, précipita l'affranchissement complet des communes et l'affaiblissement de la puissance féodale.

Dès que les hommes ont osé penser, réfléchir et examiner, il n'ont pas tardé à reconnaître tout ce que les institutions sociales de l'époque avaient d'inique et de monstrueux; bientôt éclairé par les écrits des philosophes du dix-huitième siècle, Voltaire, Rousseau, Helvétius, Diderot et les autres encyclopédistes, le peuple apprit à connaître ses droits, et tous les privilèges du clergé, de la noblesse, minés peu à peu, sont tombés dans la fameuse nuit du 4 août 1789, nuit qui posa les fondements de l'égalité politique.

Révolution profonde, que la philosophie avait préparée de longue main et que l'énergie révolutionnaire développa et fut forcée d'affermir par la terreur; car, malheureusement, les réformes politiques ou sociales ne se font que par les révolutions. L'on ne procéda pas par des demi-mesures : d'un côté, la résistance aveugle des hommes du passé; de l'autre, l'impatience naturelle de ceux qui veulent le progrès poussent toujours violemment les nations dans la voie des réformes radicales.

Jusqu'en 89, les droits politiques résultaient des titres nobiliaires ou cléricaux; sous la restauration et le règne de Louis-Philippe, la noblesse ne conférait plus les droits, c'était la fortune; quand des esprits éclairés réclamaient pour la nation l'exercice de ses droits si indignement méconnus, les privilégiés passaient outre et ne voulaient faire aucune concession;

malgré leurs réclamations incessantes, les journaux ne purent obtenir l'abaissement du cens, ni l'adjonction des capacités.

Cette résistance systématique du pouvoir n'a pas empêché la révolution de Février de s'accomplir et de donner à tous les citoyens la plénitude de leurs droits politiques.

Le suffrage universel est établi définitivement en France est inscrit dans nos mœurs comme dans la Constitution ; maintenant il n'est plus au pouvoir d'aucune faction de le détruire ; les partis rétrogrades peuvent tout au plus le fausser, mais, qu'ils le sachent bien, cette arme terrible brisera bientôt les derniers privilèges qui gênent encore son complet développement, et conduira rapidement la France vers l'égalité des conditions.

L'inégalité sociale est tout aussi injuste que l'était l'inégalité politique, car toutes les deux sont la négation de l'égalité des hommes, de la fraternité et de la liberté.

Les hommes naissent égaux, pourquoi les institutions viennent-elles détruire cette égalité, en répartissant inégalement les charges et les avantages de la société ?

Les privilèges du capital sont aussi monstrueux que ceux de la noblesse, du clergé et de la royauté ; ils sanctionnent encore, mais sous une autre forme, l'exploitation de l'homme par l'homme ; ils consacrent, pour quelques oisifs, le droit de vivre aux dépens des travailleurs.

Les prolétaires d'aujourd'hui, pas plus que les esclaves et les serfs, ne s'appartiennent, ils ne peuvent disposer de leurs personnes pas plus que des produits enfantés par leurs sueurs ; ils ne travaillent pas pour eux, mais pour des exploités qui les spolient de la plus grande partie de leurs productions : voilà pourquoi les travailleurs, quoique produisant tout, sont précisément les citoyens qui ne possèdent rien, et qui consomment le moins.

Les travailleurs ne seront libres, indépendants, heureux, que lorsqu'ils travailleront pour eux et qu'ils se répartiront leurs produits selon les besoins de chacun. Alors, plus de parasites, plus d'irrégularité dans le travail, plus de chômage, plus de privations. L'abondance, la sécurité et la paix régneront parmi les hommes : le bonheur aura remplacé la misère, l'amour, la concurrence et la guerre.

Mais pour obtenir ces heureux résultats, combien de luttes incessantes il faudra encore soutenir contre la routine, l'ignorance et les préjugés populaires ; avant de voir réaliser l'égalité sociale ou la communauté.

Ne voit-on pas journellement les idées communistes dénaturées, calomniées, non seulement par les partisans de l'ancien ordre de choses, mais encore par les républicains, et même par les socialistes, sous le vain prétexte que ces idées sont trop avancées, et que le moment n'est pas encore venu de s'en occuper. Nous répondrons qu'on a toujours tenu le même langage aux apôtres des idées nouvelles et aux hommes d'avenir ; à ceux qui réclamaient le suffrage universel, comme à ceux qui veulent la réalisation de toutes ses conséquences, c'est-à-dire, l'égalité sociale.

Hommes politiques, n'enchaînez pas l'avenir ; sachez que le mot *c'est impossible* que les satisfaits de tous les régimes répondent, à défaut de raisons, à ceux qu'ils appellent des utopistes, reçoit tous les jours de nouveaux démentis. Le progrès est continu, l'humanité marche sans cesse vers ses destinées heureuses ! aux hommes de cœur et de dévouement la belle mission d'en hâter l'accomplissement.

L'égalité sociale est le but des communistes, et la conséquence rigoureuse de l'égalité politique des citoyens ; nous allons démontrer qu'elle est juste, possible, et que tout tend à la réaliser promptement.

Toutes les questions sociales peuvent se résumer dans deux mots : *production, répartition*. La production a pour conséquence directe la consommation, car sans produit pas de consommation possible, aussi bien pour la société dans son ensemble que pour les citoyens ; donc, pour consommer il faut produire, mais pour produire, il faut avoir les instruments de travail.

Ces instruments sont de deux sortes :

1° Ceux que fournit la nature, tels que le sol, les produits enfouis dans le sein de la terre, l'eau, l'air, la chaleur ;

2° Ceux qui résultent du travail de l'homme, tels que les outils, les machines, la fécondité des champs, les arbres, les récoltes, les bestiaux, et tous les objets créés ou fabriqués par l'industrie humaine.

Les premiers instruments de travail sont naturellement le patrimoine de l'humanité, nul n'a le droit de se les approprier et d'en priver ses frères ; aucun contrat ne peut aliéner les droits des générations futures. Les produits naturels sont donc incontestablement à tous les hommes.

Les seconds instruments de travail, résultat de l'activité des hommes, peuvent seuls constituer une propriété particulière. Mais ces puissances productrices sont, dans leur ensemble, le produit du travail des générations passées et de la génération présente ; il y en a donc une partie qui constitue encore le patrimoine de l'humanité ; plus une autre part indéterminée qui, créée par les travailleurs actuels leur appartient ; mais en aucun cas, aux yeux de la justice et de l'équité, elle ne peut appartenir aux oisifs : car le travail seul constitue la base légitime de la propriété.

D'où il résulte que tous les produits de la nature et les instruments de travail naturels appartiennent à tous les hommes, ainsi que cette partie du travail antérieur qui résulte de l'état de société et des progrès de la civilisation.

Il ne reste donc aux travailleurs actuels qu'une portion indéterminée de la richesse nationale.

Mais les générations sont liées les unes aux autres, il n'existe entre elles aucune solution de continuité, aucune ligne de démarcation, et de plus, le travail est collectif et non pas individuel ; chaque produit étant le résultat d'un grand nombre de bras, il est très-difficile, pour ne pas dire impossible, de déterminer exactement la part de travail ou de temps de chacun des travailleurs qui ont contribué directement ou indirectement à fabriquer un produit.

D'où il résulte que tous les produits appartiennent collectivement à tous les travailleurs, car aucun produit n'appartient d'une manière absolue à l'individu, et la société a le droit d'entrer dans une partie de la valeur de ce produit pour assurer l'existence à tous ses membres qui sont hors d'état d'y subvenir par eux-mêmes. Donc, si les hommes veulent mettre en commun tous les produits, nul n'a le droit légitime de s'y opposer. La communauté peut donc s'établir de droit quand les hommes le voudront.

Il n'y a plus maintenant que la volonté des travailleurs qui puisse s'opposer à l'égalité sociale ou des conditions, qui est la communauté.

Le critérium le plus certain qu'on puisse employer en politique pour juger un système social, c'est d'en voir les résultats ; or, celui qui, relativement, donnera à tous les citoyens le plus de droits, de moralité, de bien-être et la plus grande somme de liberté, d'égalité et de fraternité sera nécessairement le meilleur. Le devoir du gouvernement, comme de tous les citoyens, est d'en hâter la réalisation.

Examinons si la communauté ne remplit

pas toutes ces conditions. En effet, qu'est-ce que la communauté ? Un ordre social dans lequel tout est à tous, où tous les hommes contribuent aux charges de la société, et travaillent pour elle selon leurs forces et leurs moyens ; dans laquelle chacun reçoit de la société selon ses besoins physiques, moraux et intellectuels.

La population répartie dans les communes agricoles ou industrielles exerce sans cesse la puissance législative et exécutive pour toutes les questions qui intéressent les citoyens, les communes, les cantons, les départements et la nation ; qu'il s'agisse de lois sur l'éducation, la production, la répartition ou des rapports internationaux.

Le gouvernement et la nation ne font qu'un, ils sont intimement liés par le même intérêt ; les communes ainsi que tous les citoyens ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes avantages : ils se trouvent donc dans des conditions parfaitement semblables.

La communauté est, par conséquent, l'organisation sociale qui réalise le mieux l'égalité politique comme l'égalité sociale ou des conditions.

Dans la communauté, l'exploitation de l'homme par l'homme est abolie, ainsi que tous les privilèges, de quelque nature qu'ils soient ; les instruments de travail et les matières premières sont à tous et à l'entière disposition des travailleurs.

L'égalité sociale s'établira malgré les résistances aveugles qu'elle rencontre, malgré les clameurs des anciens privilégiés et des nouveaux satisfaits ; elle se réalisera comme s'est réalisé en Février l'égalité politique.

L'abolition des privilèges capitalistes ou autres sera saluée avec autant d'enthousiasme que l'a été l'abolition des privilèges seigneuriaux et cléricaux. Cette grande révolution, qui changera la face du monde, il est du devoir de tous les hommes de la faciliter, de la hâter par une propagande incessante de la parole et de la presse.

Nous pensons, avant de terminer, qu'il n'est pas tout à fait superflu de répéter que l'égalité sociale n'est pas le partage par portions égales, des propriétés et des produits, mais au contraire, la mise en commun de toutes les choses et le droit égal pour chaque citoyen à la jouissance commune de tout ce qui est le produit de la nature ou du travail.

Ainsi, par la communauté, les travailleurs et les propriétaires auront non-seulement la jouissance de leurs produits et de leurs propriétés, mais ils jouiront également de tout ce que possède l'homme reprend l'exercice de son droit absolu de souveraineté sur le globe entier.

Dans la communauté, les hommes exploitent la terre au lieu de s'exploiter les uns les autres ; les travailleurs ne seront plus spoliés par les oisifs, et l'on ne verra plus le monstrueux spectacle d'une société dans laquelle ceux qui produisent tout manquent du nécessaire et sont torturés par les privations physiques, morales et intellectuelles.

Travailleurs, patience et courage, le temps approche ou nul n'aura le droit de consommer sans produire, l'oisiveté sera bientôt un crime social ; nous sommes à la veille du jour où l'homme valide qui ne travaillera pas sera considéré comme un voleur.

Communistes, ayons foi dans la réalisation prochaine de la communauté qui seule peut donner à tous les citoyens la plénitude de leurs droits politiques et sociaux, et leur assurer la satisfaction de tous leurs besoins et la jouissance complète de tous les produits enfantés par l'activité des travailleurs, aidés et remplacés par les machines qui centuplent la puissance humaine. Dans la communauté enfin,

les hommes vivront au sein de l'abondance des mille productions de l'agriculture et de l'industrie, ils habiteront des palais embellis par les merveilles des arts et des sciences.

C.....

Droits politiques et civils des femmes.

Un journal qui passe à juste titre pour professer les doctrines les plus avancées du socialisme, *le Peuple*, attaquait, dans un de ses derniers numéros, avec une certaine verve caustique, la prétention des femmes à exercer des droits politiques et les renvoyait sans plus de façons aux soins du ménage.

Nous nous étonnons que le citoyen Proudhon, ce rude jouisseur, qui n'a pas craint d'attaquer en face l'aristocratie d'écus, ait cru devoir prêter l'appui de son talent à une aristocratie tout aussi peu respectable, l'aristocratie de la force, et qu'après avoir secoué les préjugés de la légitimité de la dime du capital, il ait courbé la tête sous les préjugés de la légitimité de la toute-puissance de la barbe.

Pour nous, qui ne reconnaissons la légitimité d'aucune espèce d'aristocratie, nous soutiendrons de tous nos efforts les justes prétentions des femmes à entrer dans la vie politique; nous savons que ces idées paraissent étranges non-seulement aux yeux des hommes, mais aussi aux yeux de la plupart des femmes qui sont tellement habituées à leur esclavage qu'elles n'en sentent pas l'avilissement. Dussions-nous donc, chevaliers méconnus, passer aux yeux des femmes dont nous soutenons la juste cause, pour des Don Quichotte importuns, nous n'en confesserons pas moins le droit de la femme à jouir de tous les avantages politiques et civils réservés à l'homme.

Les préjugés de l'éducation sont tellement enracinés dans l'esprit de la femme que chercher à sortir de cette dépendance où l'homme la tient serait à ses yeux un excès de folie.

Et cependant sur quelle base raisonnable se fonde cette prétendue supériorité de l'homme? Est-ce sur l'intelligence? Mais la femme a une finesse d'esprit, une délicatesse de conception que l'homme peut rarement atteindre. Est-ce sur la force de caractère, la constance, la persévérance, le courage? Mais n'a-t-on pas vu des femmes donner les plus beaux exemples de courage, de persévérance et de force d'âme? Et, si ces exemples n'ont pas été plus fréquents, la faute n'en est-elle pas à nous seuls qui nous sommes réservés les grandes actions comme un monopole? Etrange bizarrerie de notre société! La femme est réellement souveraine; nous nous empressons tous à la servir, et cependant nos lois la privent de tout droit politique et civil; elles en font une annexe de l'homme; comme un satellite, la femme suit toutes les phases de la vie de son époux; elle est entraînée dans son cours, sans jamais qu'un mouvement propre puisse la faire sortir de cette orbite que nos lois lui tracent.

On croirait que l'homme a senti sa faiblesse et qu'il a voulu retrouver dans la loi la force qui lui manque au foyer conjugal; aussi a-t-il inséré dans le code : *Obéissance de la femme, protection du mari*.

Cet assujétissement injuste et tyrannique de la femme à l'homme, consacré par la loi, doit cesser.

La femme est l'égale de l'homme; elle doit, comme lui, jouir de tous les droits et avantages de la société en échange de son travail.

Nous ne sommes plus aux temps où le glaive faisait la loi de la société; où ceux qui seuls avaient la force de s'en servir avaient des droits; où la femme, plus esclave que dans les harems de l'Orient, tremblait, respectueuse

et soumise, devant son seigneur et maître. Non, l'intelligence a conquis sa place et a détrôné la force brutale. Arrière donc, vous qui ne vous appuyez, pour soutenir une tyrannie injuste et vicieuse, que sur la force physique; arrière et courbez la tête, reconnaissez enfin pour votre égale celle dont un regard vous fait battre le cœur!

Et qu'on ne vienne pas arguer ici du consentement tacite de la femme à cette loi d'inégalité sociale.

Quoi! parce que la femme habituée dès l'enfance à cette tyrannie, élevée dans la crainte et le respect de son mari, asservie du reste par les préjugés du monde et la crainte du scandale, étouffée en son cœur le sentiment de rébellion contre cette choquante inégalité et n'élève pas une voix haute et ferme pour réclamer ses droits, vous vous croirez dispensés d'être justes et de lui rendre une liberté que vous lui avez injustement ravie!

Mais, si la voix de la femme ne s'élève pas, ses actions ne parlent-elles pas assez haut!

Ouvrez les chroniques judiciaires; vous les trouverez remplies de procès en séparation. Regardez dans la société, vous trouverez partout la discorde entre les époux. Pénétrez dans l'intérieur des ménages, et vous y verrez des larmes cachées; vous y entendrez des sanglots étouffés. Regardez de tous côtés, et vous verrez partout l'adultère, le front levé et menaçant, incarné dans nos mœurs, se pavant au théâtre, captivant notre intérêt et commandant notre sympathie. Et tous ces sanglots et ces pleurs, ces gémissements et ces plaintes, cette discorde intérieure, ces procès et cette vie d'adultères ne sont-ils pas autant de voix éloqu岸tes qui protestent contre l'asservissement de la femme?

Nous voulons l'égalité de droits et de devoirs, non-seulement entre tous les hommes, mais aussi entre les hommes et les femmes; on objectera vainement que la femme, par sa nature même, est inhabile à remplir certaines fonctions, qu'elle n'est pas la semblable de l'homme, quoique son égale, et qu'à ce titre elle a des fonctions distinctes dont le cercle est limité à l'intérieur de la famille, au ménage enfin.

Où, nous le reconnaissons volontiers, entre l'homme et la femme les fonctions sont distinctes, mais les devoirs et les droits sont identiques. Certes, il n'est jamais venu à la pensée d'aucun défenseur de cette cause sainte de vouloir faire des femmes des généraux ou des tambours-majors. Les fonctions de la femme doivent être appropriées à sa nature; celles qui demandent une grande force corporelle pour soutenir les fatigues, un courage physique pour affronter le danger, ne peuvent convenir à sa faiblesse, à son caractère doux et aimant; mais les fonctions pour lesquelles il ne faut qu'un cœur droit, un jugement sain, un esprit éclairé et patriotique, un ardent amour de l'humanité, seront parfaitement remplies par elle. Nous regardons comme aussi injuste de faire juger une femme par un jury d'hommes seuls que de faire juger un ouvrier par un conseil de prud'hommes composé exclusivement de patrons. Dans l'un et l'autre cas, on peut suspecter l'impartialité du juge.

Elargissons donc la loi civile et la loi politique, à l'obéissance de la femme insérée dans le code substituons l'égalité des rapports; émancipons la femme de cette tutelle que la loi donne au mari; que la femme ait enfin une individualité propre, un nom qui soit à elle et la libre disposition de ses actions et de son travail; qu'elle puisse remplir les fonctions judiciaires, qu'elle jouisse des droits politiques, qu'elle concoure à l'élection et puisse elle-même siéger sur les bancs de l'Assemblée nationale. Alors nous aurons fait un grand pas

vers l'avenir social que nous appelons de tous nos vœux, et les bases de l'ordre nouveau seront posées; mais tant que le socialisme se traînera dans les vieilles ornières féodales et n'aura pas consacré l'égalité de rapports entre l'homme et la femme, nous serons autorisé à dire que la fraternité est un vain mot.

M. G.

Observations sur les Associations.

Plusieurs personnes nous ont adressé des observations sur le plan d'association communiste publié dans le numéro de mars. Nous allons répondre aux principales; d'autres, en plus grand nombre, ont ajourné la discussion et la réalisation après les élections.

Demande. Qu'entendez-vous par capital social et par capital collectif?

Réponse. Nous entendons par capital social ou commun celui qui appartient à l'association toute entière, et sur lequel aucun des associés n'a des droits particuliers.

Le capital collectif est celui qui est formé par les fonds prêtés à la société.

D. Le communisme devant assurer le lendemain de chacun, le cas d'exclusion de l'association détruit cette assurance?

R. Lorsque la communauté sera générale, universelle, l'expulsion deviendra une contradiction; mais tant que l'association communiste sera restreinte, sans puissance légale, l'exclusion est le seul moyen de la débarrasser des ferments de discorde que l'ignorance, les préjugés, et même nos ennemis peuvent introduire dans son sein. L'association doit pouvoir évincer ceux de ses membres qui lui sont nuisibles ou dangereux, de même que les sociétaires peuvent s'en retirer librement.

D. Quelles sont les garanties contre le directeur?

R. Le directeur n'a qu'une autorité limitée; il est placé sous la surveillance immédiate du conseil d'administration et de toute la société. Le directeur peut donc être suspendu ou révoqué en cas d'incapacité ou de faute grave; tous les autres fonctionnaires sont dans le même cas. Les mots suivants doivent terminer l'article 69 des Statuts : *et demander leur révocation*.

Nous invitons de nouveau tous nos correspondants et nos amis à nous transmettre leurs observations; nous les prions instamment de le faire, parce que l'œuvre que nous entreprenons a besoin, pour être parfaite, des lumières de tous.

Un grand nombre d'associations diverses sont fondées à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Reims et dans beaucoup d'autres villes; presque toutes prospèrent parfaitement et donnent des résultats qui ont dépassé les prévisions des fondateurs. Plusieurs associations nouvelles sont en train de se fonder; comme la qualité est préférable à la quantité, il serait à désirer que toutes ces associations se fondissent en une seule, qui aurait alors plus de puissance et de moyens de réussir.

Les associations fraternelles qui existent à Paris et dans la banlieue font généralement beaucoup d'affaires; mais elles n'ont pas encore procuré à leurs membres tous les avantages qu'ils en attendaient : cela tient à ce qu'il n'y a rien de changé dans la manière de vivre, ni dans les conditions du travail.

Déjà les diverses associations de la même industrie commencent à se faire une concurrence fâcheuse; il importe essentiellement au triomphe des idées sociales que des modifications importantes soient apportées dans les Statuts des associations fraternelles, pour lesquelles la fraternité ne doit pas être un vain mot.

Des statuts uniques, pour toutes les conditions générales, et une solidarité bien entendue qui reliait toutes les associations en une seule et grande société, pourraient conjurer tous les dangers qui les menaçaient; quelques changements dans les conditions du travail et de la manière de vivre procureraient de grandes économies, et par conséquent une amélioration notable dans la position des associés.

Les associations, si elles continuent à se constituer sous le principe de l'individualisme, ne farderont pas à se paralyser, tandis qu'en se fondant au point de vue de la solidarité, elles verront leurs ressources grandir et leur prospérité s'accroître chaque jour.

Les associations doivent tendre aussi à se suffire à elles-mêmes en échangeant leurs produits, il serait très-important que des associations agricoles s'établissent bientôt afin qu'elles pussent fournir aux autres les objets de première nécessité, l'argent ne leur serait plus indispensable dans une foule de circonstances.

Les travailleurs doivent concentrer tous leurs efforts vers ce point très-important, d'arriver à travailler pour eux, et d'avoir l'entière disposition de tous leurs produits; car alors ils prouveront clairement cette vérité, d'ailleurs incontestable, que les oisifs ne font pas vivre les travailleurs, mais, qu'au contraire, ce sont ceux qui ne produisent rien qui vivent aux dépens de ceux qui travaillent.

Les 200 associations qui se sont formées à Paris peuvent se classer en trois grandes divisions :

1^{re} Celles dans lesquelles le travail se fait aux pièces, où par conséquent le salaire est en raison de la quantité des objets fabriqués et de la main-d'œuvre déterminée par des tarifs arrêtés par les travailleurs;

2^{re} Les associations qui admettent dans leur sein des classifications et des catégories ayant un salaire différent;

3^{re} Enfin, les associations qui admettent l'égalité de salaire pour tous les associés, même pour les directeurs.

Les associations de la première division n'ont encore presque rien chargé aux conditions du travail, le salaire n'y est guère plus élevé que celui de la moyenne des établissements particuliers; le travail y est plus régulier, mais réparti entre un très-grand nombre de bras, il en résulte autant de chômage qu'ailleurs; malgré cela, ces associations se soutiennent et prospèrent.

Les associations de la deuxième catégorie sont celles qui marchent le plus mal, car les rivalités d'intérêts sont des ferments de discorde qui les troublent sans cesse et menacent à chaque instant de les disloquer. L'inégalité qu'elles sanctionnent est un vice profond contre lequel les socialistes ne sauraient trop protester.

Les associations de la troisième catégorie sont celles qui prospèrent le mieux, celles dans lesquelles règnent le mieux l'ordre, l'harmonie et qui réunissent le plus les sympathies des socialistes. Elles réalisent la fameuse formule proclamée au Luxembourg par Louis Blanc, l'égalité de salaire, formule qui a soulevé alors les clameurs et les récriminations des réactionnaires, des privilégiés et même de quelques ouvriers; la pratique a prouvé tout ce que les principes d'égalité, de fraternité et de solidarité ont de vrai, de fécond, car leur application même imparfaite donne immédiatement des résultats qui surpassent toutes les prévisions : la justice et la moralité l'emportent toujours sur l'égoïsme et la cupidité.

Dans les diverses catégories dont nous venons de parler, les associations sont toutes spéciales et n'embrassent qu'une seule industrie ou profession. Des hommes actifs, dévoués à

la cause des travailleurs s'occupent d'organiser une nouvelle association égalitaire qui réunirait toutes les industries. Cette association aura bien plus de chances de réussir que les autres, car les diverses industries se prêteront un mutuel appui; il en résultera, en outre, de notables économies dans les frais généraux de location, d'éclairage, de chauffage, de comptabilité etc.; de plus, un échange mutuel de service s'établira entre les associés.

Nous applaudissons vivement à ce projet, nous regrettons que notre publicité, trop restreinte, ne nous permette pas d'en suivre tous les développements.

Les nouveaux associés, après avoir reconnu combien il est avantageux de centraliser les associations, les établiront sur des bases de plus en plus larges; le premier pas fait, ils ne tarderont pas à arriver à l'association complète dans le travail, la production et la consommation, et à remplacer le salaire par la satisfaction selon les besoins de chacun et d'après les ressources de la société.

Les sociétaires seraient alors occupés, nourris, logés et entretenus par l'association : car s'il est avantageux de s'associer pour le travail, il l'est bien plus encore de s'associer pour la nourriture, le logement et l'entretien.

Telle est l'association que nous prêchons comme étant celle qui peut réunir le plus grand nombre de membres, et atteindre le plus promptement le but des socialistes, le BON-HEUR COMMUN.

Appel de la Presse

La réaction a déclaré une guerre d'extermination à la liberté de la presse.

Les procureurs-généraux de la République avouent hautement que l'intention du gouvernement est d'en finir avec certains journaux, les journaux les plus compromis par leur dévouement à la cause de la Démocratie et de la Révolution.

Ces journaux ont été successivement frappés d'amendes énormes, équivalant à la confiscation.

La peine prononcée contre les écrivains est celle que la loi réservait aux malfaiteurs.

Jamais la Restauration ni la monarchie de Juillet, dans leurs plus mauvais jours, n'ont fait preuve d'une aussi ardente animosité contre la presse.

En présence de cette persécution systématique et acharnée qui menace de briser l'instrument le plus puissant de la propagande républicaine, et d'anéantir la plus précieuse des libertés conquise par la Révolution; les organes de la publicité démocratique parisienne, réunis en commission, font appel au patriotisme de tous les amis de la République, pour organiser la défense d'un droit inaliénable, consacré par la Constitution et venir au secours de la presse menacée.

A cet effet, une souscription est ouverte dans les journaux dont les noms suivent.

La presse démocratique des départements est invitée à joindre ses efforts à ceux de la presse parisienne, dans cette œuvre commune de dévouement et de solidarité.

Une commission, composée de représentants du Peuple et de délégués de la presse, est chargée de centraliser les fonds et d'en faire la distribution.

La Réforme, la Démocratie pacifique, la République, le Peuple, la Révolution démocratique et sociale, le Journal de la vraie République, le Populaire, la Commune sociale, le Travail affranchi, l'Ecole politique du Peuple.

Revue intérieure.

Le gouvernement qui nous régit depuis cinq mois a juré de nous faire boire jusqu'à la lie le calice de la honte.

Le mois d'avril a prouvé d'une manière évidente à tous ceux qui avaient encore quelque confiance en lui, qu'on ne doit jamais s'attendre à rien de bon de la part des eunuques politiques.

La République avait cependant bien fait naître des espérances parmi les classes pauvres. C'est qu'en effet, après avoir subi pendant 18 ans la tyrannie du capital, après avoir sacrifié pendant tant d'années sur l'autel de l'égoïsme, les travailleurs étaient bien en droit d'espérer que ce trône élevé à la cupidité et à l'ignorance, par des intéressés, en s'affaissant sous la corruption, ferait place à de nouvelles institutions.

Vaines espérances! le char républicain a dévié de sa véritable voie, le peuple a été trompé par les indignes représentants auxquels il a remis le pouvoir au 24 Février. La roquerie, l'intrigue, l'orgueil et l'incapacité se sont ligués pour remettre aux mains des royalistes, ce pouvoir que le peuple leur avait arrachés avec mépris.

La République, cette reine du monde, qui devait répandre sa bienfaisante influence autour d'elle, en protégeant les nations opprimées et en faisant respecter leur indépendance; eh bien, la République, vient de pactiser avec les rois ses ennemis; la république romaine va périr sous les coups des républicains français!

Au train dont les choses vont, avant peu, le règne honteux de Louis-Philippe sera dépassé. Non-seulement, le peuple est sans travail, sans pain, sans aucune garantie sociale, mais on vient de lui enlever sa seule dernière conquête de Février; les réunions électorales sont pour ainsi dire supprimées; le droit de réunion est confisqué. Cette confiscation inattendue a provoqué dans le mois qui vient de s'écouler une assez vive agitation; mais le sergent de ville et l'assommeur sont ressuscités des morts et montés dans les rues de Paris, et grâce à leur bienfaisante réapparition, les attroupements de la porte Saint-Denis et de la porte Saint-Martin, se sont dissipés sous les coups du gourdin monarchique.

Le gourdin n'est pas la seule arme dont les royalistes s'approprient à faire usage contre nous autres socialistes; les cosaques de la Gironde, les coupe-jarrets de la légitimité, nous promettent mieux que cela; ils ne se cachent plus, ils veulent nous supprimer avec le fusil et la corde. Les cosaques de Paris ne voulant pas rester en arrière de leurs confrères de Bordeaux, viennent, dit-on, d'organiser une bande ayant pour but de supprimer les socialistes tout doucement et dans l'ombre à coup de poignard. Moyen bien digne de ces émules des Trestailon et autres brigands de 1815. Ces messieurs afin de donner à leurs brigandages les allures comme il faut se nomment les gentilshommes de la nuit. Nous ne serions pas surpris de retrouver parmi les membres de cette digne société, certains folliculaires crapuleux qui nous ont si bien décrit, dans le temps les prouesses des fameux chevaliers du Lansquenec et qui en veulent si fort aux communistes de 1790. En attendant que ces braves gens se mettent à l'œuvre et que nous ayons à enregistrer leurs exploits, nous allons mentionner les premiers résultats des prédications forcées des réactionnaires de la Gironde.

Que M. Granier de Cassagnac le glorificateur de l'assassinat se réjouisse; tout ce qui à un cœur de boue, une âme vile, a frémi de joie en lisant ses encouragements aux assassins politiques. Ses amis du département de l'Allier ont voulu avoir les premiers l'honneur de prêcher par l'exemple: ils ont voulu assassiner le chef de la Montagne, Ledru-Rollin et plusieurs de ses collègues qui se trouvaient à ses côtés dans une voiture de poste. Mais leur coup a manqué, grâce aux jambes vi-

gouereuses des chevaux qui ont soustrait aux coups de ces furieux les têtes des trois montagnards; cette tentative d'assassinat ne portera pas bonheur aux légitimistes bourbonniens. Le peuple de l'Allier comprendra qu'il n'y a sous leur règne que servitude et misère à espérer, et il enverra à l'Assemblée législative des hommes courageux et capables de le représenter digne-ment.

Changarnier, le serviteur très-humble de la réaction, voulant répondre à ses bonnes grâces pour lui, n'a trouvé rien de mieux que de faire emprisonner les candidats de l'armée que le parti socialiste a choisi pour la représenter.

Changarnier voudrait mettre la qualité de soldat au-dessus de celle du citoyen. Espérance ridicule! qui se réaliserait, peut être, chez un peuple de brutes mais qui ne se réalisera jamais dans un pays libre, et au milieu de soldats Français. Le 7^e léger vient de faire justice d-s prétentions du sabreur africain, en lui déclarant hautement par la mise en liberté de Boichot que la République est au-dessus de la discipline; comme elle est au-dessus des majorités.

Le ministre Barrot, après avoir envoyé les troupes françaises écraser une république naissante, après avoir fait assommer les citoyens dans Paris, après avoir souffert que les séides de la royauté glorifiasent l'assassinat; après avoir été témoins des résultats de ces prédications infâmes, a refusé l'amnistie complète tant de fois promise. Que nos malheureux amis qui gémissent encore dans les cachots, prennent donc patience bientôt la république sociale les délivrera.

Revue Extérieure.

L'Italie a succombé et succombé sans combat, car nous ne pouvons appeler de ce nom cette espèce de sauve qui peut général qui a eu lieu à Novarre.

Deux villes cependant, deux nobles villes ont soutenu l'honneur du nom italien, Brescia et Gènes, c'est valeureuses, se sont levées pour l'indépendance de la patrie, et leurs maisons incendiées par les bombes ennemies, témoignent assez de leurs héroïques efforts. La Toscane n'a pas même attendu la vue de l'Autrichien pour déposer les armes, Florence a fait une contre révolution à la première nouvelle de la déroute piémontaise; des bandes de paysans stipendiés par la réaction assassinent les patriotes toscans aux cris de vive Radezki et la restauration grand-ducale se fait comme s'est faite la restauration bourbonnienne en 1815, dans le sang des libéraux. Rome a jusqu'ici maintenu le pouvoir républicain, mais la réaction soutenue par les armées napolitaines et autrichiennes, va sous quelques jours recevoir le nouveau renfort de 14,000 soldats français; et nous ne pouvons espérer que le triumvirat puisse trouver assez d'énergie dans le peuple, pour triompher de tant d'ennemis. Et cependant s'il avait osé, s'il osait même encore aujourd'hui rien ne serait désespéré. L'armée française prêterait bien un appui moral à la réaction, mais elle ne peut lui prêter un appui matériel. Si par un appel aux armes la République romaine jetait à la frontière napolitaine toutes les forces, elle pourrait et déjà elle aurait dû l'avoir fait, soulever tout le royaume de Naples; mais non, on temporise, on se laisse envelopper par les ruses de la diplomatie, on a confiance dans un gouvernement républicain, dont le chef s'appelle Bonaparte; on s'efforçait dans les notes diplomatiques et l'on se réveille enfin, quand l'ennemi est au cœur de la place. Triumvirs romains, appuyez-vous sur votre assemblée nationale et prenez des mesures énergiques, mettez hors la loi quiconque, clerc ou laïque, conspire avec l'étranger; confisquez et vendez les propriétés des traités, et si vous ne pouvez les vendre faute d'acquéreurs, employez-les

maisons à loger les indigents et distribuez-en les terrains aux pauvres. Décretez que l'état donne à tous les citoyens la subsistance en échange du travail. Organisez les bataillons de volontaires et les volontaires ne vous manqueront pas. Du travail aux ouvriers, du fer et du pain aux soldats, et vous fondez votre république sur des bases inébranlables. C'est ainsi que nos pères ont sauvé la patrie en 1793, ce que nos pères ont fait, vous pouvez le faire.

En s'opposant à l'union immédiate avec Rome, l'Assemblée toscane a assumé sur elle la responsabilité de tous les désastres, et les hommes qui dirigeaient sa politique seront flétris dans l'histoire, pour avoir sacrifié le salut de leur pays à la satisfaction de leur vanité et de leur ambition personnelle. Cette mesure que conseillaient unanimement la presse patriote et les amis de l'indépendance italienne était d'une nécessité absolue et elle aurait suffi, faite en temps opportun, pour assurer l'indépendance des deux états.

La Sicile attaquée par des forces supérieures, a vu malgré l'héroïque défense de Catane, ses villes les plus importantes occupées par l'armée napolitaine. Partout enfin dans cette malheureuse terre d'Italie la réaction l'emporte et la liberté succombe.

Il n'en est pas ainsi en Hongrie; chaque jour nous apporte la nouvelle de victoires importantes; chaque jour la glorieuse initiative de la démocratie hongroise, vient nous consoler des désastres de l'Italie et de la honte que nous ressentons de la conduite indigne de notre gouvernement.

Les Hongrois ont montré dans la direction de la guerre de leur indépendance une connaissance parfaite des hommes et des choses. Ils ont au début abandonné toutes les positions qu'ils ne pouvaient défendre; concentrant leurs forces dans d'excellentes positions: ils ont aguerri leur infanterie, composée de landsturm, par des combats partiels que leur connaissance des localités, leurs intelligences avec les habitants ont presque toujours rendus heureux. Ils ont organisé des levées en masse et leurs moyens de défense pendant que l'armée autrichienne perdait son temps à Pesth et devant Comorn, empêchée par le mauvais état des routes détrempées par les pluies d'hiver, de prendre l'offensive; puis quand ils ont cru que leur infanterie était assez aguerrie pour soutenir le choc des troupes autrichiennes, ils ont bravement offert le combat, et par des marches habiles ils ont presque toujours su présenter des forces égales aux forces autrichiennes. Leur excellente cavalerie, la meilleure de l'Europe, leur artillerie organisée et conduite par d'excellents officiers colonels, leur ont assuré le succès dans les grands combats, comme déjà elles le leur avaient assuré dans les combats partiels; et aujourd'hui l'armée autrichienne, battue sur tous les points, laisse libre la route de Vienne.

Le 22 avril, la bataille décisive a eu lieu à Gran. L'armée hongroise qui avait refoulé quelque temps auparavant Vindischgrätz jusque sous les murs de Pesth, tourne cette ville, près Waitzen, se trouvait sur la route de Vienne en avant des autrichiens coupés sur la ligne d'opérations.

Sur ces entrefaîtes des secours expédiés en toute hâte des divers points de l'Autriche, marchaient vers Pesth; d'un autre côté, Welden ayant remplacé Vindischgrätz dans le commandement, arriva à Pesth et en repartit de suite à la tête de toutes les troupes disponibles. Il espérait prendre ainsi entre deux feux l'armée hongroise en marche sur Comorn, sur la route de Vienne.

La rencontre eut lieu, en effet, près de Gran, dont les hauteurs étaient occupées par Welden, lui-même, à la tête de la réserve autrichienne.

Une grande partie des troupes impériales, comme aussi les brigades des généraux Jallowski et Simonich s'étaient développées dans la plaine de Gran et Comorn. Les Hongrois ont tout culbuté, fait 2,000 prisonniers et pris 20 canons. Les troupes de Vogel qui venaient de Galicie au

secours des Autrichiens, ont été eernées dans les défilés de Munkatsch et entièrement détruites; Comorn est débloqué et la route de Vienne est ouverte.

Les débris de l'armée autrichienne, pourront-ils se réunir et couvrir la capitale, pour-uivis par une armée victorieuse, soutenue d'ailleurs par les démocrates de Vienne, nous ne le croyons pas; et si l'armée russe ne vient pas en toute hâte au secours des Autrichiens, l'empereur risque fort d'aller demander asile à l'armée de Radetsky.

Les conséquences de cette victoire des Hongrois sont immenses; et si, comme tout nous le fait espérer, l'armée Hongroise entre à Vienne, la démocratie allemande apprendra aux bombardeurs de Prague et de Vienne qu'on ne viole pas impunément toutes les lois de l'humanité et les droits des nations.

La plus grande fermentation règne dans toute l'Allemagne, Dresde vient de faire une révolution et la République a été proclamée. Les provinces Rhénanes, le Palatinat sont presque en hostilité ouverte avec le pouvoir et l'entrée des Russes dans l'Allemagne et dans la Hongrie, ne peut manquer de déterminer l'explosion.

M. G.

Variété.

On nous communique une pièce intitulée *Blanqui et Barbès devant le public impartial*, nous nous faisons un devoir de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques passages de cette intéressante brochure.

C'était le dimanche 12 mai 1839: deux heures venaient de sonner; la population parisienne, comme d'habitude, gagnait les promenades publiques; les ouvriers, fatigués par le travail de la semaine, se dirigeaient du côté des barrières; chacun allait chercher dans un moment de plaisir l'oubli des peines passées. Le duc d'Orléans, le préfet de police, les autorités militaires étaient au Champ-de-Mars en train de passer en revue plusieurs régiments qui allaient quitter la capitale.

Tout-à-coup, on entendit la fusillade; on vit de tous côtés déboucher des bandes armées marchant aux cris de: *Vive la République!* Une légion se précipitait comme une avalanche sur le Palais de Justice, une autre sur l'Hôtel de Ville. Qu'était-ce donc? C'était la *Société des Saisons* qui mettait à exécution les résolutions de la veille. Que de braves et courageux soldats de la République succombèrent dans cette lutte héroïque! Vous tous que nous connaissons, et qui êtes morts pour la sainte cause de l'Egalité, Ferrari, Rousseau, Valtebois, dormez en paix; la mort, en tranchant le fil de vos jours, vous a épargné bien des déboires; elle vous a évité le triste spectacle de nos divisions, de nos déchirements, dont vos nobles âmes auraient été si péniblement affectées. Encore une fois, dormez en paix, votre sort est bien préférable au nôtre.

Pendant le reste de la journée, et toute la nuit, des barricades s'élevèrent de tous côtés; la fusillade ne cessa que dans la matinée du lundi. L'insurrection était vaincue.

La société avait fait de douloureuses pertes; ses chefs étaient tous dispersés: les uns étaient parvenus à se soustraire aux recherches de la police; de ce nombre étaient Blanqui; les autres étaient grièvement blessés ou prisonniers. Barbès était de ces derniers: frappé d'une balle à la tête, à la barricade Grenétat, il avait été laissé pour mort sur le pavé; mais il ne tarda pas à reprendre ses sens, et, en essayant de se soustraire aux recherches, il fut arrêté et conduit à la Conciergerie.

Aussitôt après la défaite, Blanqui qui n'avait

été accusé jusque-là que sourdement, le fut ouvertement et de toutes parts. Chaque jour il reçut de nouveaux outrages. Barbès et ses amis ne lui pardonnèrent pas d'avoir voulu agir quand même, et le *National* pour lequel Barbès avait alors de tendres sympathies; le *National*, disons nous, vomit chaque jour de nouveaux outrages contre le révolutionnaire inflexible qui devait le premier après la Révolution de Février, l'accuser de trahison, tandis que Barbès irait tendre la main à Marrast, son rédacteur en chef.

Au nombre des épithètes adressées à Blanqui, celle de lâche ne lui fut pas ménagée. Blanqui, à en croire Barbès et les siens, se serait caché durant le combat et n'aurait reparu que pour ramasser les morts. Cette calomnie a toujours été le grand cheval de bataille de Barbès contre Blanqui; c'est toujours avec cette calomnie qu'il a cherché à le perdre de réputation parmi les vieux républicains pour lesquels il sait bien que la bravoure est considérée comme la première vertu.

Eh bien! il est évident pour tous ceux qui ont fait le coup de feu en mai, que Blanqui n'a pas abandonné un seul instant le champ de bataille. Le devoir d'un général est d'observer les mouvements de l'ennemi, c'est ce qu'il fit. Mais indépendamment de cela, il a fait le coup de fusil, nous l'avons vu, nous, à la barricade Saint-Magloire, nous l'avons vu à la barricade Grenétat, un fusil sur l'épaule, et quand il a été obligé d'abandonner le terrain comme tant d'autres, nous pourrions dire l'endroit où il a jeté son fusil. Or étaient donc les chefs subalternes de l'insurrection, où étaient donc Martin-Bernard, Nettré, Maillard, Quignot, entre autres les plus acharnés contre Blanqui, qu'ils adulaient jadis, peuvent-ils prouver qu'ils aient soutenu la lutte jusqu'au moment suprême, et qu'ils n'aient pas disparu longtemps avant lui, sans cause légitime du champ de bataille?...

Blanqui et Barbès se retrouvèrent après leur condamnation au mont Saint-Michel. Pendant longtemps, il fut impossible aux prisonniers de se voir entre eux, mais au bout de deux ans et de la captivité, il leur fut permis de se promener deux à deux une heure par jour.

Tout le temps que Blanqui et Barbès restèrent au mont Saint-Michel, ils ne s'adressèrent pas la parole; nous nous trompons, une fois seulement ils se rencontrèrent dans un des couloirs de la prison et afin de dissimuler sa haine aux yeux des employés, Barbès lui adressa quelques mots.

Vers la fin de l'année 1842; à la suite de traitements barbares infligés aux prisonniers du mont Saint-Michel par les agents de Louis-Philippe, plusieurs d'entre eux tombèrent gravement malades, Blanqui et Barbès furent du nombre.

Bientôt Barbès, par l'intermédiaire de l'expréfet Mahul, obtint son transfèrement en chaise de poste; du mont Saint-Michel à Nîmes, Barbès fut traité dans cette prison avec tous les égards possibles; on lui fit disposer un logement qui coûta la somme de 2,400 fr., sur lesquels sa sœur eut à verser 1,200 fr. Peu à peu la santé de Barbès s'améliora, et n'eut plus rien de dangereux, si ce n'est dans les réclames qu'il faisait de temps en temps.

Blanqui, au contraire, obtint à la dernière extrémité et après plusieurs consultations son transfèrement pour la prison de Tours. Quand on vint le chercher dans sa prison pour le transporter à la voiture, les geôliers furent obligés de le porter, tant il était faible.

Et lorsqu'il arriva au pénitencier de Tours, le directeur de la prison ne put cacher ses sentiments, il déclara aux personnes qui l'approchaient, que le prisonnier qu'on venait

de lui envoyer du mont Saint-Michel n'avait pas longtemps à vivre.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire remarquer que Blanqui, quoique malade à la mort, fut transféré à l'aide de ces horribles voitures cellulaires dans lesquelles il est impossible de faire le moindre mouvement, et où le prisonnier est obligé de rester assis pendant tout le voyage; tandis que Barbès avait été transféré royalement en chaise de poste. Admirez la prévoyance et l'aménité des gens du pouvoir pour l'agent de police Blanqui et leur rigueur excessive pour le grand citoyen des temps modernes! O jalousie! ô vanité des incapables!—que votre influence est pernicieuse!

Plusieurs mois après son arrivée à Tours, Blanqui, sur l'avis des médecins, fut transporté à l'hôpital de la ville; mais son état, loin de s'améliorer, empira. Nous lisons, à cet égard, une note insérée dans le *Courrier d'Indre-et-Loire* du 28 avril 1844, ainsi conçue: « Au-guste Blanqui se meurt! l'entendez-vous, M. le ministre Duchâtel, Auguste Blanqui se meurt! Vous l'avez transféré trop tard dans votre prison de Tours, puis dans l'hospice, où vous avez soin encore de le tenir par votre agent en état de séquestration absolue. Avant que votre projet de loi soit voté, peut-être aurons-nous à vous apprendre que le mont Saint-Michel vous aura rendu un nouveau service. »

Louis-Philippe et ses dignes ministres, croyant à la porte du tombeau, ne voulurent pas avoir sur la conscience la mort d'un ennemi terrassé, d'autant plus que cet ennemi avait pour frère un de leurs complices. Un beau jour, Blanqui apprit qu'il était question de lui faire grâce. Cette nouvelle l'exaspéra; son corps, affaibli sous le poids de la souffrance, retrouva une nouvelle énergie; son âme indignée se souleva, et une protestation foudroyante fut adressée à la *Réforme*, qui s'empressa de la publier.

Cette lettre peut encore être lue par les citoyens Barbès, Martin-Bernard, Lamieusens et autres (1). Blanqui ne voulut pas sortir. Alors le préfet du département dit dans un accès de mauvaise humeur: « Eh bien! s'il ne veut pas sortir, qu'il reste. » Et il donna des ordres pour qu'on eût à le surveiller comme avant.

Un an plus tard, les troubles pour les grains survinrent de toutes parts. Blanqui fut accusé d'avoir, de l'hôpital de Tours où il était, organisé, avec Béraud et plusieurs anciens compagnons du mont Saint-Michel, une société secrète dans le département et d'avoir été l'un des auteurs des troubles de Tours.

Un beau matin, on vint l'enlever de l'hôpital, et, à moitié guéri, on le transféra dans l'un des cachots de la prison pénitencière de cette ville, où il resta six mois, c'est-à-dire jusqu'au moment où il fut traduit en police correctionnelle et acquitté. Cet acquittement ne fut pas du goût du procureur du roi, qui en appela; mais Blanqui fut acquitté de nouveau devant la cour royale de Blois.

Blois fut la ville désignée à Blanqui comme devant lui servir de résidence; mais la liberté dont il jouissait dans cette ville, loin de lui être agréable, lui pesait; cette liberté était pire que la prison cellulaire. La simple lecture de la lettre qu'il adressa alors au procureur du roi le prouve suffisamment.

Et maintenant que nous avons exposé la conduite de Blanqui depuis son départ du mont Saint-Michel, pense-t-on que Barbès soit bien fondé à venir dire que si Blanqui a été gracié, c'est parce qu'il a fait des révélations; pense-t-on que Barbès et les siens aient le droit de dire que si cela n'était pas, on n'aurait pas eu pour lui plus de compassion que pour le bonapartiste, Parquin et les républicains Miré et

Joaves qui sont morts à Doullens après plusieurs années de captivité.

Eh mon Dieu! si nous avions envie de récriminer indéfiniment, n'aurions-nous pas le droit de dire à Barbès comment se fait-il que vous, vous obteniez d'être transféré en chaise de poste et sous un climat bienfaisant, tandis que Blanqui, Petermann, Fombertaux et autres, qui étaient aussi malades et peut-être plus que vous, étaient impitoyablement transférés dans ces abominables voitures cellulaires que vous savez, et conduits au nord de la France.

Comment se fait-il que Blanqui, malgré l'assertion de plusieurs médecins, qui demandaient son transfèrement pour le midi de la France, fut impitoyablement laissé à Tours (1).

Barbès, à son arrivée à Paris, fut circonvenu par Etienne Arago qui, sachant que son ami avait pris la malle-poste à Nîmes pour venir à Paris, avait donné l'ordre à la Poste qu'on ne le laissât pas sortir des bureaux avant qu'il ne l'eût vu. Martin-Bernard, Raisan, Lamieusens, et autres ennemis de Blanqui, furent aussi continuellement à ses trousses.

Blanqui, de son côté, apprenant l'arrivée de Barbès et sentant combien leur union pouvait avoir d'influence sur les événements qui allaient surgir, fit faire quelques démarches auprès de lui afin de s'assurer si son ancienne haine s'était évanouie, comme celles de tant d'autres, le jour de la révolution. Mais la haine de Barbès pour Blanqui n'est pas une de ces haines ordinaires qui se dissipent aux premiers rayons d'un soleil favorable; ces haines de créoles ne finissent qu'avec la vie.

Barbès ne répondit pas catégoriquement à ceux qui lui furent envoyés. Nous avons lieu de croire cependant qu'il avait pris son parti; il se contenta de répondre: (1) « Je verrai, je consulterai Martin-Bernard. » A d'autres: « Ne me parlez pas de cet homme (2), c'est impossible, vous connaissez Blanqui comme moi, pendant huit jours nous marcherons bien, puis son insatiable amour de la dictature le fera procéder avec nous comme il procéderait avec un peuple d'esclaves. » A ceux qui lui faisaient remarquer l'influence que cette désunion pouvait avoir sur l'avenir de la révolution, il répondait: « Adviennne que pourra. » Telle fut la manière dont Barbès répondit aux avances de Blanqui.

A partir de ce moment les deux rôles furent bien tranchés.

Barbès se mit servilement aux ordres du Gouvernement provisoire qui, en revanche le fit nommer colonel de la 12^e légion, représentant de son département et donna des places à ses acolytes Raisan, Martin-Bernard, Lechallier, Landolphe, etc., etc. Les habiles Ledru-Rollin, Flocon, Marrast, Garnier-Pagès, profitèrent ainsi de la popularité imméritée de Barbès et en tirèrent un grand avantage contre Blanqui; celui-ci, au contraire, embrassa avec amour, avec bonheur, le parti populaire et abandonna Barbès à son malheureux sort.

Ce fut Blanqui qui organisa la manifestation du 17 mars. Il réunit plusieurs fois chez lui, rue Boucher, tous les chefs de clubs. On discuta diverses propositions. Les uns voulaient que la manifestation fût essentiellement pacifique et que l'on se contentât de demander l'ajournement des élections et le renvoi des troupes. Les autres voulaient que la manifestation, d'abord pacifique, devint violente, si le gouvernement n'accordait pas sur le champ ce que le Peuple demandait. Sur la proposition de Cabet il fut résolu que rien ne serait arrêté à l'avance et que l'on agirait suivant les circonstances.

Le jour de la manifestation arriva; deux

cent mille hommes étaient là, attendant le signal, prêts à frapper ou à jeter les royalistes par les fenêtres de l'Hôtel de Ville, mais on avait compté sans Barbès.

Quand les délégués du Peuple furent introduits dans l'Hôtel de Ville, auprès du Gouvernement provisoire, quel fut leur étonnement quand ils aperçurent Barbès, son lieutenant Lamieussens, Sobrier, Huber et autres policiers qui étaient armés (1) et prêts à faire un rempart de leur corps aux Lamartine, aux Crémieux, aux Arago, aux Marrast, aux Marie, car il est bien évident que cette manifestation, eût-elle eu une issue violente, la violence n'aurait atteint et ne pouvait atteindre, à ce moment, que les hommes que nous venons de nommer.

Eh bien ! le républicain Barbès, le communiste Barbès, le chevalier de la démocratie, Barbès, au 17 mars, a fait de son corps un bouclier aux royalistes qui l'ont tenu dix ans dans les prisons, et cela pour contrebarrer Blanqui, pour empêcher d'arriver au pouvoir celui qui n'a cessé de leur faire une guerre à mort et qui voulait en finir ce jour-là, afin de remettre en bon chemin la révolution qu'on faisait dévier de sa véritable voie (1).

Les délégués, au nombre de quels était Blanqui, se retirèrent indignés de la conduite de Barbès. Dès lors celui-ci et ses amis résolurent de tuer moralement Blanqui et d'anéantir, s'il était possible, sa puissance populaire. Le document publié dans la *Revue rétrospective* parut pour se débarrasser de ce dangereux adversaire, le coup fut rude, il en fut un instant abasourdi.

De quel camp était partie l'attaque, tel fut d'abord le voile que son esprit chercha à pénétrer. Sa sagacité ordinaire lui fit défaut en cette circonstance ; il ne se doutait pas que la haine pût pousser à des extrémités pareilles. Il crut apercevoir la main du *National*, son vicié ennemi : « D'où vient cette pièce, dit-il dans sa réponse ? — Du cabinet de M. Guizot. Qui l'en a tirée ? — Des mains inconnues, pendant le combat ! — Qui la publie ? — M. Taschereau, un dynastique ami du *National*. » Son erreur ne fut pas de longue durée ; il reconnut bientôt qu'il s'était trompé et que la pièce était partie du camp républicain. M. Taschereau n'était pas seulement ami du *National*, mais encore de Ledru-Rollin, comme il l'a déclaré plus tard, sans avoir été démenti à la tribune.

Après la publication de cette pièce, Barbès ne cacha pas ses sentiments, il dit à bon nombre de personnes « qu'il n'y avait que lui ou Blanqui qui pouvait l'avoir faite ; qu'il y avait des particularités dont, lui, Lamieussens et Blanqui seuls avaient connaissance. » Eh bien ! nous déclarons, nous, que tous ceux qui ont fait partie des Sociétés secrètes connaissent tous ces détails et nous pourrions en citer bon nombre, notamment Béraud, Bazin, Flotte, Petremann, Mathieu, d'Epinal, Vilcoq, Fombertaux, Bastel, etc.

Blanqui n'en continua pas moins sa guerre aux réactionnaires. Barbès attelé au char du gouvernement provisoire continua aussi à le couvrir de sa cuirasse, et chaque fois que l'ennemi fut à ses portes, Barbès lui servit de bouclier ; on sut toujours profiter sagement de la haine de Barbès contre Blanqui. C'est ainsi, qu'au 16 avril, la 12^e légion, Barbès en tête, se trouvait à l'Hôtel de Ville prête à recevoir à coup de fusils les corporations qu'on disait guidées par Blanqui. Partout et toujours on trouve ces deux hommes, l'un pour pousser le char révolutionnaire, l'autre toujours prêt à l'arrêter crainte d'en être écrasé par la suite.

Barbès, le 16 avril, commença à s'apercevoir qu'il était la dape des intriguants et des

royalistes ; il vit qu'il n'avait servi jusque-là que d'instrument à la réaction et il s'en éloigna pour un moment. Mais il n'était plus temps de s'en débarrasser, et d'ailleurs eût-il voulu le faire, sa haine contre Blanqui l'en aurait détourné, il s'agissait avant tout, pour lui, de faire avorter la candidature de Blanqui et des siens ; il fallait avant tout les réduire à l'impuissance. C'est alors qu'ils ont préféré sacrifier la Révolution plutôt que de laisser arriver Blanqui à l'Assemblée nationale. L'orgueil, la jalousie, l'envie, voilà les mobiles de ces hommes, au 15 mai, lorsque Blanqui était à la tribune de l'Assemblée nationale, Barbès, ne voulant pas se laisser effacer, fait en compagnie d'Etienne Arago, de Sobrier, les motions les plus radicales : *C'est le peuple qui a bien mérité de la patrie ; c'est l'impôt d'un milliard sur les riches !* Tout cela accompagné des gestes les plus violents : enfin la haine de Barbès contre Blanqui les a conduits seule où ils sont maintenant.

Citoyen Barbès, vous aurez le temps de réfléchir à tout le tort que vous avez fait à la révolution, et par conséquent au peuple pour lequel vous auriez pu cependant faire beaucoup. Blanqui, victime comme vous, d'un guet-apens, organisé le 15 mai par ceux qui se disent vos amis, aura sur vous un avantage immense, car les efforts qu'il a faits pour sauver la patrie que vous conduisiez vers l'abîme, seront une consolation pour lui.

Apprenez bien aussi que, malgré vos nouvelles accusations devant la Haute-Cour de Bourges, sa réhabilitation n'est plus à faire, car il a défendu noblement pendant le procès la sainte cause de la Révolution ; votre haine implacable vous a poussé à jeter de la boue au visage de cet intrépide citoyen, la République démocratique et sociale vous en tiendra compte, tôt ou tard : soyez-en sûr.

Plusieurs ANCIENS DÉTENUÉS POLITIQUES
ennemis jurés des coteries.

Les nouvelles de Rome nous arrivant au moment de mettre sous presse, nous nous contentons de mettre sous les yeux de nos abonnés une ADRESSE d'un envoyé extraordinaire de Rome à ses FRÈRES DE FRANCE, nous réservant de donner notre opinion sur ces terribles événements dans un prochain numéro.

A ses frères de France.

L'ENVOYÉ DE ROME, AU NOM DU PEUPLE ROMAIN.

Un combat sanglant a eu lieu entre les habitants de Rome et les enfants de la France, que des ordres impitoyables poussaient contre nos foyers. Le sentiment de l'honneur militaire leur commandait d'obéir à leurs chefs ; le sentiment du patriotisme nous ordonnait de défendre nos libertés et notre patrie. L'honneur est sauf... fallait-il qu'il le fût à ce prix !

Que la terrible responsabilité du sang versé soit détournée de nous, unis par les liens de la charité ! Qu'il soit pardonné même aux coupables : ils sont assez punis par les remords dont ils sont accablés.

Salut et fraternité.

Colonel L. FRAPOLLI,

Envoyé extraordinaire de la République romaine, à Paris.

LE LABOUREUR.

CHANSON.

Air : Tendres échos errants dans nos vallons.

Eh quoi ! disait un pauvre laboureur,
En sillonnant la terre de ses maîtres,
Faut-il toujours porter dans la douleur
Le joug pesant qu'ont porté nos ancêtres ?

Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

Dans nos hameaux quand nous manquons de pain,
Riches attiers, pour vous nait l'abon lance ;
A vous les fleurs, la joie et le bon grain,
A nous l'ivraie et la longue souffrance,
Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

A vous toujours des rêves caressants
Sur le duvet, trône de la mollesse ;
A nous, hélas ! des travaux incessants :
Point de repos, même pour la vieillesse ;
Fille du ciel, ô sainte égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

Luxe, plaisirs, richesse, dignités,
Par droit, dit-on, vous viennent en partage ;
Haillons poudreux, mépris, infirmités,
Par droit aussi forment notre héritage.
Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

Vos vieux châteaux bravent les aquilons,
Les ouragans ébranlent ma chaumière,
Et quand vos chars roulent dans nos vallons,
Fénellement le laboureur chemine.
Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

Quand des combats vous craignent les fureurs,
Pour vous nos fils délaissent leurs familles,
Et vous euez, infâmes suborneurs,
Porter la honte au sein de nos familles.
Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

A votre orgueil en érige un tombeau,
Avec splendeur vous voulez y descendre ;
Un froid gazon, une pierre, un lambeau,
Contre les vents protègent notre cendre.
Fille du ciel, ô sainte Égalité,
Vers le bonheur conduis l'humanité.

Pierre LACHAMBEAULIE.

ANNONCES.

PRESSE DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE.

LE PEUPLE, rue Coq-Héron, 3. Prix : 25 fr. par an ; édition hebdomadaire : 6 fr.

LA RÉPUBLIQUE, rue Coq-Héron, 3. Prix : 18 fr. par an.

LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE, rue Damiette, 1. Prix : 18 fr. par an.

LA RÉFORME, rue J. J. Rousseau, 3. Prix : 30 fr. par an.

LA DÉMOCRATIE PACIFIQUE, rue de Beaune, 2. Prix :

LE TRAVAIL AFFRANCHI, rue des Saints-Pères, 16, journal hebdomadaire. Prix : 5 fr. par an ; départements : 7 fr.

JOURNAUX MENSUELS.

LE POPULAIRE, rue J.-J. Rousseau, 18. Prix : 2 fr. par an.

LE DÉFENSEUR DU PEUPLE, rue de l'Arbalète, 20. Prix : 1 fr. 50 c. ; départements : 2 fr.

L'ÉCOLE POLITIQUE DU PEUPLE, rue du 24 Février, 21, et Palais-National, 148. Prix : 1 fr. 50 c. ; départements : 2 fr.

JOURNAUX DES DÉPARTEMENTS.

LE PEUPLE SOUVERAIN de Lyon.

LE RÉPUBLICAIN de Lyon. Prix : 18 fr. par an.

LE PEUPLE de Limoges.

LE PEUPLE SOUVERAIN de Bordeaux. Prix : 12 fr. par an.

L'un des rédacteurs : EUG. FOMBERTAUX.

Imp. de Beaulé et Maignand, rue Jacques de Brosse, 2.